

# Éducateur

SER

## Trop tôt pour évaluer?

## Changer de cap

Dans une tribune libre parue dans la Revue suisse de pédagogie spécialisée<sup>1</sup>, Lise Gremion constate «qu'après trois décennies de défense d'une école pour tous, (...) ni les déclarations internationales, ni les réformes conduites au nom de l'idéal égalitaire, ni même les modifications législatives ne sont parvenues à enrayer la discrimination scolaire récurrente et toujours effective des enfants de classes sociales défavorisées, de familles étrangères et des garçons». Elle s'interroge: «Ce constat pourra-t-il freiner notre ardeur à dépister les difficultés scolaires pour nous stimuler à promouvoir une pédagogie de l'accueil qui n'ait ni peur de l'hétérogénéité des publics scolaires, ni du changement?»

Or, il semble bien que le dépistage des difficultés prendra encore plus d'ampleur à l'avenir et que la prise en compte de la dimension collective de l'enseignement-apprentissage sera toujours plus mise en concurrence avec des approches individualisées, qui, sous couvert d'intentions généreuses (l'enfer en est pavé, dit-on), servent principalement à étiq- ueter, trier et exclure... Selon Eveline Charmeux, «l'individualisation forcenée des élèves, si à la mode aujourd'hui, est une profonde

erreur. Les élèves, quel que soit leur âge, ont certes besoin d'être reconnus individuellement comme des personnes, mais non soignés individuellement comme des malades, ce qu'ils ne sont en rien. Un «mauvais» élève n'est pas un élève malade: ses difficultés ne viennent pas de lui, elles viennent de la relation qui l'unit à l'enseignement dispensé, et notamment de son caractère individuel<sup>2</sup>».

On ne peut s'empêcher d'évoquer le projet de rénovation des filières, avec ses 32 profils de compétences et sa prétention à «individualiser» l'enseignement...

Des réunions organisées par le comité cantonal pour échanger sur les élèves en difficulté, l'hétérogénéité des classes ou encore la formation des enseignants, ressortiront certainement des pistes concrètes pour éviter les écueils encore présents dans la version actuelle du rapport sur les filières. (sl)

<sup>1</sup> 4/2012, p. 64.  
<sup>2</sup> www.charmeux.fr

## Course au sac

Dans une tribune publiée dans *l'Impex* du 20 décembre dernier, Olivier Kubli, directeur de la Haute Ecole de gestion, délivre un propos sur les pratiques de la HEP-BEJUNE, sur lesquelles il admet toute-

fois ne pas pouvoir se prononcer, «car (il) ne les connai(t) pas suffisamment». Après une introduction digne de la prose des membres les plus éminents de son parti, Olivier Kubli file la métaphore sportive pour défendre la position de la HEP: il est juste de faire échouer un étudiant «sur la dernière haie».



Deux hypothèses. Premièrement, pour défendre une vision aussi étriquée du système de capitalisation des acquis, Olivier Kubli a dû recevoir ses propres titres sous l'ère dite de Bologne, ce qui implique une relative jeunesse et, partant, une prise de fonction précoce à la tête de la HEG. D'aucuns expliqueront également la faiblesse argumentative de son propos par la jeunesse de son auteur, mais nous ne sommes pas de ceux-là... Secondement, Oliver Kubli n'est plus si jeune, mais, par la loyauté affichée à l'égard du fonctionnement institutionnel de la HEP, il cherche à se ménager une porte de sor-

tie dans le cas où il devrait envisager de se recaser. Sinon, il pourra toujours postuler au CIO... (sl)

## Diversité des médias et approches interculturelles dans la formation de l'opinion publique

La Fédération neuchâteloise des communautés immigrantes (Féneci) s'inquiète de la modification de la loi cantonale sur l'intégration des étrangers. Le statut de «service à part entière» du COSM<sup>3</sup> serait supprimé, car il serait fusionné avec le SMIG<sup>4</sup>. «Il convient de séparer ces deux services dont les buts et les raisons d'être sont totalement différents. Pour cela, nous souhaitons qu'il soit clairement fait mention du COSM dans la future loi<sup>5</sup>.» Voilà pour les faits. Pour une traduction en neuchâtelois, on lira avec profit notre quotidien local préféré. Le journaliste titre en effet: *Pas touche aux outils d'intégration!* Avec une photo pré-texte suggérant la célèbre campagne française des années huitante... Et comme légende celle-ci: «Une réforme et un audit inquiètent les immigrés... Bon, en même temps, si ça n'inquiète que les immigrés... (sl)

<sup>3</sup> Service de la cohésion multiculturelle

<sup>4</sup> Service des migrations

<sup>5</sup> Silivia Locatelli, députée au Grand Conseil, dans le *Courrier* du 19 décembre 2012

## Comment choisir?



En vue des prochaines élections cantonales, nous avons souhaité offrir au lecteur un outil de compréhension des groupes réclamant son suffrage, afin de l'aider dans son choix<sup>6</sup>. Ce mois-ci nous commençons avec les deux plus gros.

«Le PLRN (Parti libéral-radical neuchâtelois) a notamment pour buts de défendre les valeurs de liberté, de responsabilité individuelle, économique, sociale et environnementale, de solidarité et de tolérance<sup>7</sup>.» Le mot le plus important dans cette phrase est, vous l'aurez sans doute remarqué d'emblée, notamment. Il suggère assez habilement que le PLRN défend bien les valeurs citées dans la suite de la phrase, mais pas que. Alors que défend-il hormis *la liberté, la responsabilité, la solidarité et la tolérance*? Pour répondre à cette question, nous vous suggérons de bien écouter les can-

didats, voire même de les questionner à ce sujet, car il en va de votre responsabilité individuelle.

«Dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, (le Parti socialiste neuchâtelois (PSN)) lutte pour la démocratie politique, sociale et économique. (...)»<sup>8</sup> On a pris soin ici d'emballer l'action politique du parti dans un système de valeurs, ce qui permet de s'économiser une énonciation fastidieuse de principes archiconnus (ou pas, finalement...).



Avec cette manière de procéder, on pourra de surcroît avantageusement polémiquer sur le lien (ou non) des questions débattues avec les droits fondamentaux. Mais qu'est-ce qui est vraiment fondamental pour un candidat du PSN? Pour le savoir, il faudra peut-être que vous

attendiez les résultats de la lutte pour *la démocratie politique* ou celle pour *la démocratie sociale* ou encore celle pour *la démocratie économique*. D'ici là, nous aurons eu le temps de parler des petits partis. (sl)

<sup>6</sup> Nous tenons à préciser au passage que ces textes ont une vocation purement didactique et que nous chercherons à respecter absolument la neutralité politique à laquelle s'oblige le SAEN (art. 4 des statuts).

<sup>7</sup> art. 2, alinéa 3 des statuts.

<sup>8</sup> art. 2, alinéas 2 et 3 des statuts.

notes d'amour, de fierté, d'espoir et de liberté, vous donner la force d'entrer dans cette année 2013 avec confiance et espérance!

<sup>9</sup> Réponses du quiz précédent:

1. Jean-Paul Wettstein; 2. Laurent Feuz.

## C'est pas dangereux, pas compliqué, pas lent et ça ne coûte rien

Le canton développe depuis 2009 une plateforme web, le «Guichet unique», qui propose aujourd'hui près de 200 prestations en ligne et compte un peu plus de 25'000 utilisateurs. Ces prestations concernent notamment les impôts, la démocratie en ligne, l'école, la mobilité et les poursuites. Le Guichet unique est totalement sécurisé. Il est ouvert 24h sur 24 et sept jours sur sept.

Simple, rapide et gratuit, il est le lien direct avec les administrations publiques neuchâtelaises. Il facilite la vie administrative en évitant de se rendre aux guichets, permet des économies de temps, de déplacements et de papier! Dès 2014, les parents pourront accéder aux notes de leurs enfants, mais aussi à leurs présences et absences scolaires.

(com./réd.)

## Qui a dit?\*

1. Lorsqu'on a beaucoup de passe-temps, il est préférable de se cantonner aux plus importants plutôt que de miser sur la quantité.
2. C'est rageant, mais c'est la dure loi du sport, ou la dure loi des études, et il est correct qu'il en soit ainsi.
3. Neuchâtelaises, Neuchâtelois: soyons fiers de notre canton! Le temps des divisions est derrière nous. Soyons fiers de nos ressources, de nos réalisations, de notre savoir-faire et de nos atouts. Ces atouts sont si bien mis en avant par notre hymne neuchâtelois, hymne que je ne peux m'empêcher de vous rappeler ou vous faire connaître en le retranscrivant partiellement ci-dessous. Puisse cette ode à la cohésion cantonale, par ses



John Vuillaume

Le passage d'une année à l'autre est propice à une mise à plat de sa situation personnelle et professionnelle, loin des élèves, des collègues, de la salle des maîtres, de ses autorités scolaires, des réformes en cours et des luttes idéologiques et politiques qui agitent l'institution scolaire.

### Les conditions de travail

Le salaire, la charge-horaire et le nombre d'enfants par classe devraient dans l'idéal être définis en fonction de l'atteinte, par la très grande majorité des élèves, d'objectifs fixés par les autorités scolaires.

# Le cœur de notre mission

Dans la réalité, nous n'en sommes pas là. Le corps enseignant doit faire au mieux avec les moyens qui lui sont alloués par ses autorités politiques et administratives.

En matière de conditions de travail, le rôle de notre syndicat, par les temps de réformes que nous vivons actuellement, est encore plus crucial que d'habitude. Car nous sommes là pour rappeler à nos chefs, parfois avec vigueur (souvenez-vous de notre mobilisation de 2009 à La Chaux-de-Fonds), le rapport étroit entre conditions de travail et nature des prestations délivrées en classe. La plus grave erreur de M. Philippe Gnaegi au début de son mandat est justement d'avoir affirmé que les mesures d'économies drastiques qu'il a imposées au secondaire II allaient être sans conséquences sur l'enseignement dispensé dans les lycées, sous-entendant ainsi que les maîtres de gymnase étaient des paresseux privilégiés qui pouvaient travailler plus pour le même salaire! Le chef du DECS a reconnu depuis lors sa maladresse et traite les questions de conditions de travail avec une plus grande attention, même si sa volonté d'améliorer la situation de certaines catégories de collègues, notamment celles et ceux œuvrant dans les degrés 1 à 6 HarmoS, se heurte aux réalités financières du canton et de ses communes.

Pour en revenir aux coupes opérées au secondaire II, elles n'ont naturellement pas abouti à une augmentation de la charge hebdomadaire de travail de 3 ou 4 heures supplémentaires, comme pouvaient le laisser suggérer les propos du chef ou les déclarations à l'emporte-pièce du SSP qui partageait sur ce coup-là la même fausse logique que M. Philippe Gnaegi. Les collègues du secondaire II ne travaillent pas plus qu'avant, mais autrement.

Principal changement: moins de temps et de moyens pour le suivi individuel des élèves; ce constat est le même dans tous les degrés de la scolarité lorsque les effectifs de classe sont en augmentation!

Par contre, le cœur de la mission n'a en rien été sacrifié dans les pratiques enseignantes du secondaire II. Priorité aux compétences et aux connaissances qui favoriseront la réussite future des bacheliers à l'Université et dans les autres Hautes Ecoles. Priorité aux techniques d'apprentissage (apprendre à apprendre) et à la formation intellectuelle (apprendre à penser). Mais il est également clair que les enfants peu à l'aise à l'école n'ont plus leur place dans le secondaire II neuchâtelois.

Les mesures d'économies ne sont jamais sans impact.

### Le métier d'enseignant

Le niveau de responsabilité d'un enseignant est tel qu'il n'est pas possible de s'engager à la légère dans notre métier.

Formation initiale, formation continue et éthique professionnelle comptent peu si elles ne servent pas une véritable vocation. L'enseignement est un sacerdoce. Sacerdoce qui comprend souvent plus de souffrance que de reconnaissance! Notre école publique est laïque, mais notre fonction tient du sacré. Je n'ai jamais rencontré un bon enseignant qui ne soit pas habité par sa mission et j'ai eu la chance d'en croiser beaucoup au sein de notre syndicat!

Lors du premier jour de ma première rentrée scolaire, en tant que stagiaire, j'ai été confronté à des enseignants qui ne parlaient que de leurs prochaines vacances, de leur nouvelle voiture, de leur cave et des précieux nectars qu'elle renfermait, etc. J'ai été choqué sur le moment. Je le suis

**Nos nominations et nos salaires sont les contreparties d'une mission à accomplir. N'est-il pas salubre de nous remémorer régulièrement la finalité de notre enseignement: contribuer à l'épanouissement présent et futur, personnel, social et professionnel, des enfants et des jeunes qui nous sont confiés?**

encore bien davantage quinze ans après. Pauvre élèves, tristes enseignants! Celle ou celui qui embrasse notre profession pour le salaire et les

Comment saisir le cœur de sa mission et la mener à bien sans s'y investir à fond, dans la mesure de ses forces et de ses capacités?

### Les élèves

Le cœur de la mission, l'épanouissement des enfants qui nous sont confiés, est-il réalisable sans les aimer? Non, une enseignante ou un enseignant qui n'aime pas ses élèves n'en tirera jamais rien de bon. Aimer ses élèves est le contraire d'être laxiste ou indifférent. Sanctionner un élève (et non pas le punir, l'humilier), c'est lui signifier qu'il appartient au groupe-classe, mais que

nous tenons à ce qu'il s'y comporte de manière plus respectueuse et plus engagée.

Aimer nos élèves, c'est leur accorder notre confiance pour les aider à grandir et à s'entraider.

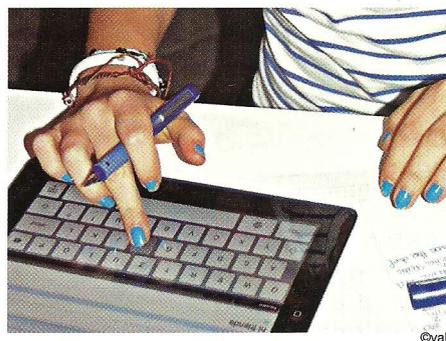
Nous, enseignants, créons une dynamique du groupe-classe visant la réussite scolaire du plus grand nombre d'élèves.

Chefs de groupe, parfois chefs de meute, nous sommes payés pour faire progresser nos élèves et agissons de manière à leur faire partager le cœur de notre mission.

**Bonne et heureuse  
année 2013 à  
toutes et à tous!**

vacances est un gâche-métier, au mieux un «AVA» (enseignant sans Aucune Valeur Ajoutée).

## Tu veux une tablette?



► Un article de *l'Impex* présentait un samedi de décembre<sup>10</sup> une expérience pédagogique menée dans quelques classes neuchâteloises afin de tester l'utilisation des tablettes numériques pour l'enseignement à l'école secondaire. Le projet semble apporter pleine satisfaction à tous les partenaires à ce stade de son développement. Tout bien.

On remarquera cependant que pour un spécialiste œuvrant dans un canton pas si éloigné du nôtre<sup>11</sup>, «il est nécessaire d'attendre» et qu'«il est prématuré d'attribuer à cet outil une réelle plus-value didactique».

Selon certains tests, les tablettes ne seraient pas adaptées à nos standards et au contexte scolaire helvétique, car elles «ne permettent pas d'atteindre nos objectifs pédagogiques, du moins dans l'enseignement secondaire et dans le post-obligatoire». En revanche, elles pourraient convenir à des classes du premier cycle.

En outre, pour les spécialistes s'exprimant par le biais du fameux sondage arcinfo, il faut carrément renoncer à «généraliser l'utilisation de l'iPad dans les écoles». Sur 156 votants, 64% ont dit non, pas question! Ça fait quand même 105 experts qui affirment que

l'iPad n'a pas sa place à l'école. Les autorités ne peuvent pas négliger ces avis éclairés. *L'Impex* offrait au passage une chouette pub pour la marque à la pomme, mais ce n'est pas de sa faute, puisque c'est bien cette marque qui a été choisie<sup>12</sup>.

De notre côté, nous pensons qu'on ne change pas les pratiques pédagogiques simplement par l'ajout d'un outil (fût-il moderne et tactile) sans rien changer autour. C'est pourquoi nous attendons avec impatience les résultats détaillés de cette expérience, ainsi qu'un nouveau reportage et (rêvons un peu!) un nouveau sondage...

(s)

<sup>10</sup> Le 22

<sup>11</sup> Nicolas Martignoni, qui s'exprimait dans *Le Temps* du 25 mai 2012

<sup>12</sup> Aviez-vous remarqué par ailleurs que le flyer de présentation de MyApp (cf. *Educateur* 11/12) présentait tous les indices du produit phare de la même marque?